	EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de SAINT-VICTOR & MELVIEU
Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 09	Séance du 11 Décembre 2023 L'an deux mille Vingt trois Le Onze Décembre à 17 heures 00
Votants: 11 Date de la convocation: 04/12/2023 Date d'affichage: 04/12/2023	Le conseil municipal de la commune de Saint-Victor & Melvieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. CAPEL Jean, Maire.
	<u>Etaient présents</u> : ALAUZET Claude, ALRIQUET Julie, CAPEL Jean, GOUJARD Claudine, LAVABRE Jordy, MONTADE Sylvain, PAROUTY-GIRARD Yvette, RICARD Martine, TIERS Jérôme
	<u>Absent</u> : DELMAS Christine, excusée, avait donné procuration à Mr TIERS Jérôme, IBANEZ Marie-Josèphe, excusée, avait donné procuration à Mme GIRARD Yvette,
	Secrétaire de séance : Yvette PAROUTY-GIRARD

Ordre du jour:

- Vote du procès-verbal du 25 Septembre 2023
- Délibération approuvant l'accompagnement financier de la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Rome de Tarn et signature convention
- Promesse institutionnelle AFM Téléthon
- Désignation des représentants au sein du Comité syndical du PNRGC
- Participation centre de loisirs St-Rome de Tarn
- Achat parcelle Melvieu pour création parking
- Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle pour un versement mensuel
- DM n°02 Budget Principal
- DM n°01 Budget Eau Assainissement
- Divers (Point sur le RPI, courrier Costes, vœux de Maire, goûter des ainés, bulletin municipal, divers devis, redevance spéciale Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn)

Vote du Procès-verbal du 25 Septembre 2023

Voté à l'unanimité

<u>Délibération approuvant l'accompagnement financier de la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Rome de Tarn et signature convention</u>

Le 4 décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Patrick BERNIE Sous-Préfet de l'arrondissement de Millau, département de l'Aveyron, s'est tenue une réunion téléphonique à laquelle participaient :

- Le Président de la Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn
- Les Maires des communes d'Ayssènes, Broquies, Brousse le Château, Lestrade et Thouels, Saint Rome de Tarn, Saint Victor et Melvieu, Le Truel et Viala du Tarn.
- Pour RTE: Claude BENAC, Laurane GENDRE, Jean-Christophe POURCHET.

Cette réunion avait pour objet de répartir les fonds alloués dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Accompagnement concernant la construction de lignes aériennes destinées à raccorder le poste électrique du Sud-Aveyron, nouvellement créé.

A l'issue de cette réunion Monsieur le Sous-Préfet a décidé la répartition suivante :

- 275 000.00 € seront alloués à la commune de Saint Victor et Melvieu pour la réalisation de travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable. Projet validé comme projet d'intérêt communautaire.
- 275 000.00 € seront alloués aux communes de Castelnau-Pégayrols, Les Costes Gozon, Montjaux, Saint Victor et Melvieu, Saint Rome de Tarn, Viala du Tarn, selon une répartition précisée ci-après, pour le projet de reconstruction de la caserne des pompiers par le SDIS Aveyron sur la commune de Saint Rome de Tarn. Projet soutenu par la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn.
- 50 000.00 € seront orientés vers des financements participatifs qui font encore l'objet de discussion entre les parties.

La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn ne portant pas la compétence « Service incendie et secours », compétence restée aux mains des communes, les six communes concernées par le projet de reconstruction de la caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn et bénéficiaires de l'aide des 275 000.00 € s'associent pour monter un dossier unique de portage du projet et de demande de fonds.

Gérard DESCOTTE, Maire de la commune du Viala du Tarn est désigné par les 6 communes comme représentant unique interlocuteur de RTE, et est habilité à signer les conventions ou décisions qui prévoient les modalités de paiement et les obligations contractuelles des bénéficiaires.

Les clés de répartition des fonds reposent sur le nombre d'habitants défendus par commune. Le nombre total de personnes défendues pour ces 6 communes et de 2236, soit $275\ 000,00 \notin /\ 2236 = 122,98 \notin /\ habitant$

Ainsi le versement de la participation RTE par commune sera le suivant :

- Castelnau-Pégayrols, 53 habitants	6 519,00 €
- Les Costes Gozon, 165 habitants	20 293,00 €
- Montjaux, 389 habitants	47 842,00 €
- Saint Victor et Melvieu, 379 habitants	46 612,00 €
- Saint Rome de Tarn, 867 habitants	106 630,00 €
- Viala du Tarn, 383 habitants	47 104,00 €

TOTAL 275 000.00 €

Voté à l'unanimité

Promesse institutionnelle AFM Téléthon

Monsieur le Maire propose que la décision soit prise lors du prochain vote du budget.

Voté à l'unanimité

Désignation des représentants au sein du Comité syndical du PNRGC

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Grands Causses, il appartient au conseil municipal de désigner les représentants au sein du Comité syndical du Parc Naturel Régional des Grands Causses soit un délégué titulaire et un délégué suppléant. Après discussion, Mme Julie ALRIQUET est désignée titulaire et Mr Jordy LAVABRE est désigné suppléant.

Participation centre de loisirs St-Rome de Tarn

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'accueil de loisirs de Saint Rome de Tarn, porté par le Mouvement Familles Rurales, a ouvert ses portes le lundi 10 juillet 2023 pour 5 semaines ainsi qu'une semaine pendant les vacances scolaires du mois d'octobre.

Le bilan a été très positif puisqu'au total 71 enfants ont pu être accueillis, soit 58 familles sur les 29 journées d'ouvertures.

Une participation des Communes est demandée afin d'équilibrer les budgets.

Après discussion, le conseil municipal approuve la participation de la Commune.

Voté à l'unanimité

Achat parcelle Melvieu pour création parking

Projet en cours

Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle pour un versement mensuel

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération prise le 25 septembre 2023 et informe que suite à l'avis du Comite Social Technique du 30 Novembre 2023, la prime IFSE sera mensualisée à partir du 01 janvier 2024.

Voté à l'unanimité

DM n°02 Budget communal

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
	ouverts	ouverts
D 2138: Autres constructions	70 000.00 €	
D 2188: Autres immobilisations corp	oorelles	70 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations con	porelles 70 000.00 €	70 000.00 €

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Vœux du Maire : Ils seront organisés le vendredi 19 Janvier 2024 à 18h30
- Des devis ont été demandés pour relooker le Multi-services de Saint-Victor.
- Redevance spéciale Communauté de Communes de la Muse et des Raspes du Tarn : Une redevance ordures ménagères sera mise en place pour chaque Commune.
- Changement de bailleur : A compter du 1^{er} Janvier 2024, l'agence immobilière HPI de Saint-Affrique prend la gérance des logements communaux de la Commune en remplacement de Sud Massif Central Habitat.
- Proposition d'achat de terrain : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un terrain est en vente sur le village de Saint-Victor. Pour le moment, la Commune ne souhaite pas se porter acquéreur.
- Pour des raisons de sécurité, l'adresse mail de la mairie a dû être modifiée. A compter de ce jour, merci de contacter la mairie sur l'adresse mail : mairie@saint-victor-et-melvieu.fr

La séance est levée à 19 h 30.

• Rappel des délibérations prises le Lundi 11 Décembre 2023

- 2023-12-11 N°01 : Délibération approuvant l'accompagnement financier de la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Rome de Tarn et signature convention
- 2023-12-11 $N^{\circ}02$: Désignation des représentants au sein du Comité syndical du PNRGC
- 2023-12-11 N°03 : Participation centre de loisirs St-Rome de Tarn
- 2023-12-11 N°04 : Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle pour un versement mensuel
- 2023-12-11 N°05 : DM N°02 Budget principal
- 2023-12-11 N°06 : DM N°01 Budget Eau Assainissement

Signatures du Maire et du secrétaire de séance

Maire Jean CAPEL	
Secrétaire de séance Yvette PAROUTY-GIRARD	